

## "Palinodies céréalières et sommet de Milan" dans L'Europe en formation (Juin 1985)

**Légende:** En juin 1985, à la veille du Conseil européen de Milan des 28 et 29 juin 1985, l'éditorialiste de la revue fédéraliste L'Europe en formation se demande si les Dix vont tenir compte des propositions du Comité Dooge et convoquer une conférence intergouvernementale.

**Source:** L'Europe en formation. Avril-Juin 1985, n° 260. Nice. "Palinodies céréalières et sommet de Milan", p. 3-5.

**Copyright:** (c) L'Europe en formation

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/palinodies\\_cerealieres\\_et\\_sommet\\_de\\_milan\\_dans\\_l\\_europe\\_en\\_formation\\_juin\\_1985-fr-e9b8d7ae-1133-4ff5-98ff-dd68bc86ff77.html](http://www.cvce.eu/obj/palinodies_cerealieres_et_sommet_de_milan_dans_l_europe_en_formation_juin_1985-fr-e9b8d7ae-1133-4ff5-98ff-dd68bc86ff77.html)

**Date de dernière mise à jour:** 18/12/2013

## Palinodies céréalières et sommet de Milan

### Editorial

Le spectacle qu'a offert ces derniers temps l'Europe communautaire est décidément bien décevant. Non seulement, en effet, la solidarité des Européens n'a pas résisté aux interventions de Ronald Reagan, au sommet occidental de Bonn (nous avons vu, à cette occasion, diverger dangereusement les prises de positions française et allemande à propos de l'I.D.S. et des négociations commerciales envisagées dans le cadre du G.A.T.T.), mais le refus obstiné opposé par les Allemands aux propositions de la commission de Bruxelles à propos des prix européens des céréales, et plus encore la manière de formuler ce refus en invoquant le «compromis de Luxembourg», ont rafraîchi l'atmosphère.

Comment, en effet, admettre que le ministre allemand de l'agriculture en soit venu à menacer d'opposer son veto pour bloquer la baisse des prix céréalières, alors que, après d'interminables négociations, l'écart entre la baisse acceptée par le ministre Kiechle et celle que désirait obtenir la commission n'était même pas de 1 % ?

La position des négociateurs allemands a pu paraître, en la circonstance, d'autant plus paradoxale que Bonn n'a cessé de dénoncer le caractère onéreux de la construction européenne telle qu'elle est pratiquée, et notamment de la politique agricole commune. Or l'Europe souffre actuellement d'excédents céréalières qui restent à la charge du budget de la C.E.E. Non seulement le gouvernement fédéral se fait tirer l'oreille pour accepter l'augmentation des ressources propres, non seulement il se plaint que l'Europe coûte trop à l'Allemagne, mais il a obtenu, comme Mme Thatcher même si c'est dans des proportions moindres, des «compensations» budgétaires.

On ne peut en même temps se faire l'avocat d'une politique d'économies, et dès que cette politique fait problème sur un point particulier refuser obstinément de s'incliner.

Par ailleurs, chacun sait que les négociations commerciales internationales réclamées par les Américains et acceptées par les Allemands devraient avoir notamment pour but de réduire le «protectionnisme» de l'Europe verte et de provoquer une diminution de la politique de soutien aux marchés agricoles communautaires. La commission Delors veut donc, à juste titre, rendre la P.A.C. plus compétitive, pour lui permettre précisément d'affronter la concurrence internationale avant même qu'on ne se mette d'accord sur de nouvelles négociations du G.A.T.T.

Mais surtout, ce qu'il faut redouter dans cette affaire, ce sont les conséquences de l'attitude allemande sur le sommet de Milan. La France est lentement revenue des excès gaulliens des années 1960 à l'égard des institutions communautaires. C'est elle, en effet, qui a assumé la première la responsabilité de récuser la règle des traités, dès lors qu'un intérêt national important est invoqué. En revanche, ni les Allemands ni les autres pays fondateurs de l'entreprise communautaire n'ont, à notre connaissance, jamais remis en cause, jusqu'à ces temps derniers, la lettre du traité, même s'ils se sont accommodés sans peine de la pratique généralisée du consensus.

Invoquer, en mai 1985, le précédent créé par le «compromis de Luxembourg», pour une affaire relativement mineure puisque les céréales ne représentent que 10 % de la valeur de la production agricole totale de la R.F.A., a donc surpris, surtout à quelques semaines du sommet européen de Milan.

L'objectif central des projets d'Union européenne qui doivent être discutés dans la capitale lombarde n'est-il pas, en effet, de tenter d'en finir une bonne fois avec la détestable pratique de l'unanimité qui paralyse l'entreprise communautaire ? Les membres allemands du Parlement européen n'ont-ils pas condamné cette pratique en votant massivement l'an dernier le projet de traité d'Union dont Altiero Spinelli a été l'initiateur ? Le représentant du chancelier Kohl au sein du comité Dooge ne s'est-il pas rallié sans hésiter à ce point de vue ? Dans ces conditions, le moins qu'on puisse dire, c'est que la politique gouvernementale de la R.F.A. n'a guère brillé ces temps-ci par sa cohérence.

Mais, à propos, les Dix veulent-ils vraiment le changement que le comité Dooge et le Parlement européen

ont proposé ? Savent-ils même ce qu'ils veulent ? Le comité Dooge demande clairement au conseil européen qu'il donne le feu vert pour convoquer une conférence intergouvernementale destinée, sur la base d'un mandat clair, à rédiger le projet définitif de ce traité d'Union. La présidence italienne paraît décidée à aller dans ce sens à Milan, mais ce n'est un secret pour personne que Mme Thatcher n'est pas favorable à une telle conférence; que les Grecs et les Danois, sinon les Irlandais, restent en retrait; que d'autres gouvernements hésitent et préconiseraient, faute de mieux, de donner mandat à l'éventuelle conférence, si elle est convoquée, d'adopter non pas un nouveau projet de traité, mais des protocoles additionnels constituant amendement aux traités existants. On laisse entendre aussi que la France, jusqu'ici en flèche dans l'affaire de l'Union européenne, pourrait adopter une position plus réservée. Bref, le flottement est devenu à peu près général.

On veut encore espérer pourtant que les Européens se ressaisiront. S'ils n'y parviennent pas, l'idée même d'une Union européenne aurait du plomb dans l'aile. L'Europe a trop souvent flirté sans résultat avec la réalisation de son unité politique pour se permettre le luxe de faire durer la valse hésitation. En 1953 et 1954, nous avons été à deux doigts de constituer une communauté politique. Dans les années 1960, le plan Fouchet d'Europe confédérale a échoué. Du conseil européen de Milan on attend qu'enfin un signal soit donné pour amorcer un nouveau processus fédérateur répondant aux exigences du temps. Mais les États souverains, une nouvelle fois et malgré toutes les belles déclarations d'intention de leurs gouvernants, préfèrent manifestement mariner dans leurs petites querelles internes que faire le grand bond en avant. Une fois de plus, hélas !

Nos chefs d'État et de gouvernement comprendront-ils dès lors à temps combien leur responsabilité serait lourdement engagée par un échec ou de nouvelles mesures dilatoires. Ils seraient devant l'histoire comptables de l'échec, alors que les principaux contentieux communautaires sont réglés ou en voie de l'être, que l'arrivée des Espagnols et des Portugais dans le club communautaire ajoute à nos obligations, et que les tensions internationales ne nous laissent guère de répit.

*(Paris, le 23 mai 1985.)*L'Europe en formation